

Inscription Rallye promenade du 17 Sept. 2017

Patrimoine 2017



Nom et Prénom

Adresse

Ville

Téléphone

Mail

Véhicule

Modèle

Année

N° Immatriculation

Assurance

N° de police

REGLEMENT

1- L'accueil des participants se fera au plan d'eau du Chêne sur la commune de St Julien de Concelles de 08h00 à 09h15.

Le parcours empruntera des routes à faible circulation.

L'itinéraire exact sera dévoilé aux participants le matin de la manifestation.

Départ 9 H 30, retour 11 H 30

2- Cette manifestation se déroule en conformité avec les prescriptions et règlements du code de la route, chaque participant s'engage à se soumettre aux règles du code de la route et au règlement spécifique de la manifestation par le seul fait de son engagement.

Chaque participant est responsable des dégradations, des incidents et accidents qu'il pourrait commettre ou provoquer.

Il ne peut en aucun cas tenir pour responsable les l'organisateur.

Tout manquement à ces prescriptions entraînera son exclusion immédiate de la manifestation.

3- Les participants, de par leur signature en bas de ce règlement, s'engagent à avoir pris connaissance du présent règlement et à le respecter.

4- Je certifie que l'assurance de mon véhicule est à jour.

5- L'engagement est de 5 euros, plaque, apéritif, payable sur place,

*Signature du participant ,
précédée de la mention « lu et approuvé »*

A renvoyer par mail à : clubauto@atelier-du-temps.com

Renseignements: Lionel SICOT : 06 58 19 49 45